



AESH : amplifions et massifions la mobilisation pour gagner !

La mobilisation des personnels AESH du 19 octobre a été un succès incontestable, démontrant que la colère s'amplifie. Cette journée d'action, largement relayée dans les médias, a rassemblé des cortèges imposants partout en France ce qui traduit bel et bien que leur niveau de mobilisation ne faiblit pas. Parce que ces personnels aspirent à exercer leur métier dans des conditions dignes et parce que le ministre reste sourd à leurs revendications, l'intersyndicale FSU, FO, CGT Éduc'action, SUD Éducation et SNCL appelle de nouveau les personnels AESH à une journée d'action le jeudi 27 janvier 2022.

Les AESH contribuent pleinement par leur professionnalisme à la réussite de la scolarisation des élèves en situation de handicap. Pourtant, le ministère poursuit son attitude méprisante envers ces collègues :

- la précarité et un salaire insuffisant avec des temps incomplets imposés ;
- les PIAL qui dégradent leur santé mentale et physique, ainsi que leur vie sociale, avec la multiplication des abus ;
- la perte de sens de leur métier, avec le saupoudrage de l'accompagnement des élèves ;
- le manque de reconnaissance par l'institution.

Leurs revendications sont plus que jamais légitimes. L'intersyndicale FSU, FO, CGT Éduc'action, SUD Éducation et SNCL appelle les AESH à se mobiliser massivement par la grève et la manifestation pour :

- augmenter les rémunérations de toutes et tous les AESH sur toute leur carrière, avec comme objectif l'alignement sur la grille de catégorie B ;
- leur garantir la possibilité de travailler à temps complet pour vivre dignement de leur travail ;
- abandonner les PIAL et la politique de mutualisation des moyens ;
- créer un véritable statut de la Fonction publique pour reconnaître le métier d'AESH ;
- donner l'accès à des formations qualifiantes à la hauteur des missions ;
- recruter les AESH qui manquent pour permettre à tous les élèves en situation de handicap de bénéficier d'un accompagnement à la hauteur de leurs besoins.

Le sort réservé aux AESH s'inscrit dans une politique inacceptable de précarisation des personnels de la Fonction publique. L'obtention d'un statut pour les AESH serait une victoire pour l'ensemble des personnels du service public d'éducation. L'intersyndicale appelle à poursuivre ce mouvement avec l'ensemble des personnels pour obtenir la satisfaction des revendications des AESH.

Elle appelle à faire du jeudi 27 janvier une grande journée nationale de grève et de mobilisation dans les départements et académies.

Elle appelle les AESH à se saisir de la mobilisation interprofessionnelle du 27 janvier pour l'emploi et les salaires.

Nos organisations syndicales encouragent toutes les initiatives qui favoriseront une apparition forte des AESH (rassemblements, cortèges spécifiques d'AESH). Les assemblées générales seront l'occasion de mener le débat pour renforcer la mobilisation dans l'action commune la plus large possible afin de construire le rapport de force nécessaire à la satisfaction des

revendications. Nos organisations se reverront le 27 janvier au soir pour décider des suites à donner à la mobilisation des AESH.

Pour l'intersyndicale AESH